



Conseil Communautaire
23 mars 2017
Dole - 18h30

DELIBERATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 70
Nombre de procurations : 09
Nombre de votants : 79
Date de la convocation : 16 mars 2017
Date de publication : 31 mars 2017

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 - 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 34/17

Objet

Révision allégée du Plan Local
d'Urbanisme de Rochefort-
sur-Nenon

Secrétaire de séance

Joëlle DROUHAIN

Rapporteur :

Gérard FERNOUX-COUTENET

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :

JL Bouchard, D. Bernardin, JM. Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux, JC Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, P. Verne, P. Blanchet, R. Foret, JC. Lab, G. Chauchefoin, A. Albertini, C. Créret, M. Ginies, F. Barthoulot, C. Bourgeois-République, P. Bouvret, S. Champanhet, JP. Cuinet, I. Delaine, C. Demortier, A. Douzenel, F. Dray, JP. Fichère, JB. Gagnoux, J. Gruet, A. Hamdaoui, N. Jeannet, S. Kayi, JP. Lefèvre, I. Mangin, S. Marchand, J. Péchinot, E. Schlegel, JC. Wambst, H. Prat, JL. Croiserat, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, J. Dayet, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par JS. Bernoux, D. Chevalier, D. Baudard, D. Pernin, C. Mathez, E. Saget, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. François, JM. Daubigney, J. Drouhain, C. Hanrard, P. Tournier, M. Hoffmann, R. Curly, J. Lagnien.

Délégués absents ayant donné procuration :

M. Berthaud à S. Champanhet, D. Germond à JM. Sermier, I. Girod à I. Mangin, S. Hédin à L. Bernier, P. Jobez à C. Bourgeois-République, C Nonnotte-Bouton à JP. Cuinet, I. Voutquenne à JP. Lefèvre, G. Coutrot à S. Marchand, M. Boué à JM. Daubigney.

Délégués absents non suppléés et non représentés :

G. Soldavini, P. Jaboviste, JM. Sermier, S. Calinon, V. Chevriaut.

La commune de Rochefort-Sur-Nenon a initié une procédure de révision allégée de son Plan Local d'Urbanisme par délibération du 18 mai 2015.

Suite au transfert de compétence au 1^{er} novembre 2015, et par délibération n°GD44/16a du 19 mai 2016, le Conseil Communautaire a décidé de maintenir et de poursuivre la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Rochefort-Sur-Nenon.

Pour rappel, la procédure allégée a pour objet de réduire une zone agricole en vue d'étendre la zone d'activité économique afin de permettre l'implantation d'une activité logistique, sans pour autant qu'il soit porté atteinte aux orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

L'axe 5 du PADD, intitulé « Assurer la proximité de l'emploi et permettre le développement des activités économiques », prévoyait déjà la nécessaire extension de la zone d'activité pour répondre aux besoins d'activités nécessitant une superficie importante, de type logistique.

Par ailleurs, la délibération initiale prévoyait le lancement de la concertation, sans pour autant en définir le contenu.

Aussi, il est proposé de définir les modalités de concertation de la manière suivante :

- Mise à disposition du public, au siège de l'Agglomération, aux heures et jours habituels d'ouverture, d'un registre de concertation donnant la possibilité à la population d'inscrire ses observations et propositions,
- Possibilité d'écrire par courrier postal au Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole à l'adresse suivante : Place de l'Europe - BP 458 - 39109 DOLE CEDEX,

- Possibilité d'écrire par courrier électronique au Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole à l'adresse suivante : urbanisme@grand-dole.fr, en précisant en objet « Révision PLU Rochefort-Sur-Nenon ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire par 75 votes pour et 4 abstentions :

- **PREND ACTE** du débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable,
- **APPROUVE** les modalités de concertation exposées ci-dessus.

Fait à Dole,
Le 23 mars 2017
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,



Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle AAT / Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat
- Trésorerie Principale
- Préfecture du Jura
- Sous-Préfecture de Dole
- Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté
- Conseil Départemental du Jura
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Jura
- Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura
- Chambre d'Agriculture du Jura
- Commune de Rochefort sur Nenon